

# Concours de cuisine

**Le lundi 3 novembre 2014**

L'ASCE 45 souhaite ravir vos papilles et récompenser les gourmets.  
Le thème retenu est :

## Les amuse-bouche salés



### Article 1 : Champ d'application

Ce concours est ouvert gratuitement à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2014.

Les membres du bureau directeur de l'ASCE 45 peuvent participer au concours mais ne seront pas classés.

Les personnes souhaitant participer à ce concours pourront s'inscrire jusqu'au 27 octobre 2014 auprès de Marie-Noëlle Charpentier à l'aide du coupon ci-joint.

Chaque personne ne peut proposer qu'un seul thème d'amuse-bouche (ex : pizza, gougère, quiche...) au concours.

### Article 2 : Organisation du concours

#### 1. Dépôt des victuailles

Les candidats devront déposer leur réalisation le 03 novembre entre 11h00 et 11h15 (salle de crise – 2ème étage).

#### 2. Réalisation

Nous vous demandons de réaliser des amuse-bouche en quantité suffisante pour être dégustée par le jury, soit 10 à 15 portions identiques.

**Les verrines sont proscrites**, pour éviter tout risque sanitaire.

Votre réalisation doit être **cuite** et élaborée avec des aliments sains. Les règles d'hygiène doivent être respectées.

Votre réalisation doit obligatoirement être "fait maison"

Le nom des amuse-bouche et leur sa recette devront être fournis lors de votre inscription.

### **Article 3 : Jury et classement**

Un jury constitué de volontaires se réunira sur place et évaluera les amuse-bouche de 11h15 à 12h00.

Il jugera les amuse-bouche à partir d'une grille comportant les 3 critères suivants :

- Originalité et créativité
- Qualité gustative
- Qualité esthétique

Un classement prenant en compte ces 3 critères sera effectué et les 3 premiers lauréats seront récompensés avec des lots en lien avec la cuisine.

Les trois lauréats seront tenu informés individuellement de leur classement.

Les 3 recettes gagnantes seront publiées sur le site de l'ASCE.

### **Article 4 : distribution**

Les votes du jury terminés, les amuse-bouche restants seront offerts en dégustation gratuite à tous les agents de la DDT en salle de convivialité

### **Article 5 : Réserve**

L'ASCE se réserve le droit d'annuler toute réalisation qui ne répondrait pas aux critères définis dans le règlement intérieur

### **Article 6 : Palmarès**

Le palmarès sera annoncé ultérieurement.

**Alors à vos fourneaux et régalez-nous !**



✂-----

**Bulletin de participation au concours de cuisine**  
**A retourner à Marie Noëlle Charpentier – SG**  
**Avant le 27 octobre 2014**

Nom ..... Prénom : .....

Participera au concours de cuisine. Le nom de ma réalisation est le suivant .....

Je joins à mon inscription ma recette à partir de laquelle j'ai préparé ma réalisation.

En participant à ce concours, je m'engage à respecter le règlement défini par l'ASCE dont j'ai pris connaissance.

Signature de l'Agent